

**Déclaration de S.E. M. Moussa Faki Mahamat,
Ministre des Affaires Etrangères et de
l'Intégration Africaine, Chef de délégation**

« Adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable »

New York, 25 Septembre 2015

Mr le Président,

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale, *Mr le Secrétaire*

Mesdames et messieurs les chefs de délégation,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais avant tout propos saluer les efforts inlassables des Etats membres, ayant permis l'élaboration de l'ambitieux Agenda 2030 pour le développement durable, bâti sur les acquis des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Je salue aussi l'engagement combien important du Président de l'Assemblée Générale, du Secrétaire Général et son équipe, ainsi que les contributions louables des institutions spécialisées, du secteur privé et de la Société civile.

Je me félicite tout particulièrement de l'engagement de la communauté internationale, à travers ce programme, de placer l'éradication de la pauvreté comme objectif principal.

Nous devons remettre le développement mondial sur les rails et au service des peuples, grâce notamment à une solidarité internationale plus renforcée.

Dans cette perspective nous mettons un accent particulier sur le respect pris dans cet agenda vis-à-vis de l'Afrique.

Nous soulignons aussi, en notre double qualité de pays enclavé et membre des Pays les Moins Avancés, qu'un accent particulier soit mis sur la mise en œuvre des priorités de ces entités.

Mon pays, très touché, au même titre que beaucoup d'autres, par la volatilité des prix des matières premières, souligne l'importance de la transformation de nos ressources sur place.

Aussi appelons-nous à davantage d'investissements et surtout d'engagements afin de veiller à une exploitation des richesses sur la base des contrats plus équitables pour les pays producteurs, et en conformité avec les législations nationales.

Dans cette perspective, nous appelons à la mise en place des infrastructures de transport, d'énergies, hydrauliques, socio-sanitaires et agricoles.

S'agissant de l'énergie durable, nous saluons les nobles initiatives multilatérales et bilatérales, notamment celles du Secrétaire Général, sur l'énergie durable pour tous, dont l'élargissement de la composante nationale permettra à certains de nos pays de domestiquer l'énergie renouvelable, contribuant ainsi à l'atténuation et à une meilleure adaptation au changement climatique.

De même, nous attendons aussi avec beaucoup d'intérêt, l'opérationnalisation du Mécanisme de facilitation et de transfert de technologie qui sera lancé durant nos assises.

Il est nécessaire de l'accompagner, surtout pour les pays les moins avancés, avec un Fonds de l'innovation, afin de poser les jalons d'une technologie adaptée au service du développement.

Nous devons aussi assurer le renforcement des capacités de résistance aux chocs extérieurs et climatiques, par le soutien aux initiatives dont on a convenu, notamment, la réalisation du programme Grande Muraille Verte au Sahel et au Sahara qui permettra un reboisement et une réduction de l'érosion des sols, l'amélioration et la gestion de la terre et la lutte contre la désertification et la pollution.

Cela passe aussi par la protection de nos patrimoines naturels, tel que le Lac-Tchad qui est en danger d'assèchement et se trouve être une source de survie, pour plus de 30 millions d'habitants, à travers l'agriculture, la pêche et les activités connexes.

Toutes ces initiatives précitées, ainsi que d'autres contribueront à une croissance inclusive, à la création d'emplois, à l'autonomisation de la population, notamment les plus vulnérables, dont les femmes et les enfants, et apporteront des réponses à la crise migratoire actuelle. Elles contribueront ainsi, à la mise en place du Compact social afin que personne ne reste sous le seuil de pauvreté.

Distingués Représentants

Mon pays souligne la corrélation entre la paix, la sécurité et le développement. Nous ne saurons parler de développement sans prendre en compte la dimension paix et sécurité.

Sans celle-ci, la mise en œuvre de cet Agenda sera difficile pour ne pas dire impossible. Ma délégation réitère donc que l'universalité de l'Agenda 2030 ne peut se réaliser sans un engagement pour la mise en œuvre efficace de tous les objectifs et cibles du Développement Durable.

Il nous semble aussi que c'est l'un des Agendas le plus complet, et sa particularité c'est aussi la double référence aux moyens de mise œuvre dans l'objectif 17, et le lien intrinsèque établi avec l'Agenda d'Action d'Addis-Abeba pour le financement du développement.

Certainement, la mobilisation des ressources domestiques est importante pour l'appropriation des pays de leur propre développement. Toutefois, cela ne sera pas suffisant et la communauté internationale devra donc mobiliser les moyens financiers et non-financiers adéquats.

Le Tchad mon pays, ne ménagera aucun effort, pour internaliser l'Agenda dans notre stratégie de développement. Nous avons pris des dispositions pour mettre en cohérence notre vision « Tchad horizon 2030 » et le plan quinquennal 2016-2020 » avec l'Agenda de développement 2030. Cela nous permettra de mettre en place les mécanismes de suivi et d'évaluations appropriées.

Je vous remercie ^{de} pour votre aimable attention.